## Poste du Solliat

Dépôt ouvert le 5 XI 1869

Bureau dès le 1<sup>er</sup> VII 1890

## Titulaires:

1869 – 1873 Reymond Charles

1873 – 1873 Berney Alcide-Auguste

1873 – 1874 Reymond Marie-Louise

1874 – 1876 Rosset Eugénie-Félicie

1876 – 1898 Guignard Ami-Antoine

1898 – 1903 Guignard Valentin (ensuite à l'Orient)

1903 - 1938 Capt William

1938 - Reymond Henri

Chronique postale du Solliat

## Situation et généralités :

Le village du Solliat est situé à 1054 m d'altitude, sur la route Le Sentier – Le Lieu, à 1 ½ km de la gare du Solliat-Golisse. Il fait partie de la commune du Chenit, de la paroisse du Sentier. Sa population se compose de 320 habitants, formant 105 ménages, dont 20 s'occupent de l'agriculture et 80 travaillent dans les fabriques d'horlogerie de la commune. Le Solliat ne s'est pas développé, alors que le village du Sentier a pris une grande extension parce que tous les petits ateliers horlogers de l'endroit ont été absorbés par les grandes usines de la

contrée. De ce fait, presque toutes les familles du Solliat sont descendues habiter au Sentier et sont remplacées par des familles fribourgeoises et des italiennes.

Anciennement, le boursier communal, le vétérinaire de la Vallée, avaient leur bureau au Solliat et y ont fait toute leur carrière. Mais à leur décès, ils ont été remplacés par des gens du dehors, qui ont ouvert leur bureau au Sentier. La boulangerie, la brasserie, sont tombées petit à petit, si bien que le village n'a plus d'industrie. Le ravitaillement est effectué par l'épicerie du village, les boulangers et les primeurs du Sentier.

Locaux:

C'est en 1869 que s'ouvrit le premier dépôt postal au village. Le hameau du Solliat demandait à obtenir un bureau de poste. Une Société immobilière se constitua en vue de construire un bâtiment servant de collège et de bureau de poste. La poste s'y installa en 1873 et y resta jusqu'en 1907. Cette année là, le bureau fut transféré dans la maison des Hoirs Capt et y resta jusqu'en 1938. Depuis le 1<sup>er</sup> août 1938, il se trouve dans des locaux plus modernes dans le bâtiment Louis Reymond, au centre de la localité.

Titulaires: voir ci-dessus.

Téléphone:

Le premier téléphone fut installé vers 1895 pour Mr. Meylan, vétérinaire.

En 1938 il y avait 4 abonnés au téléphone, et maintenant nous en avons 29.

Documents divers:

Extraits des procès-verbaux de la Municipalité du Chenit, du 18 décembre 1868.

2

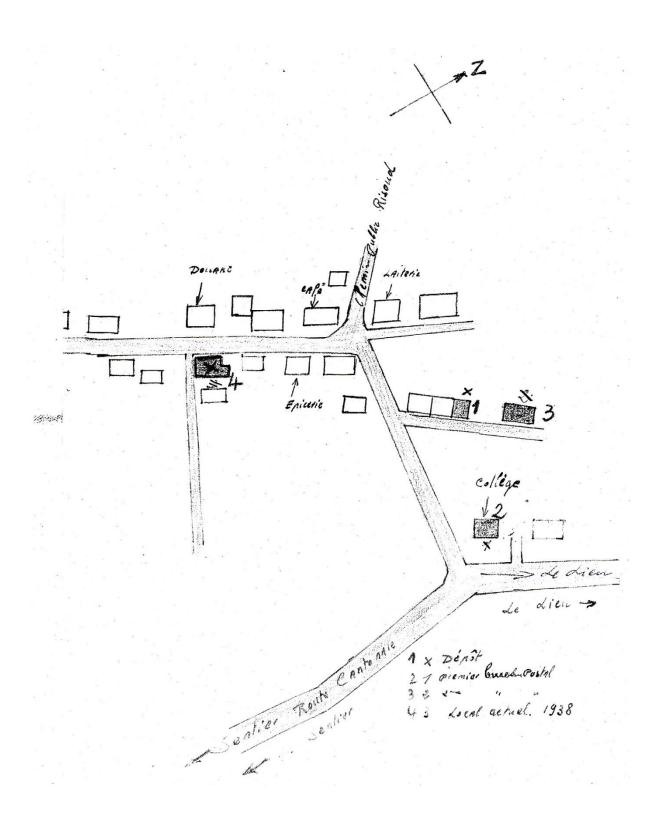
Lecture est faite d'une pétition relative à la demande d'un bureau de poste, complétée par M. L. Reymond dans la teneur suivante :

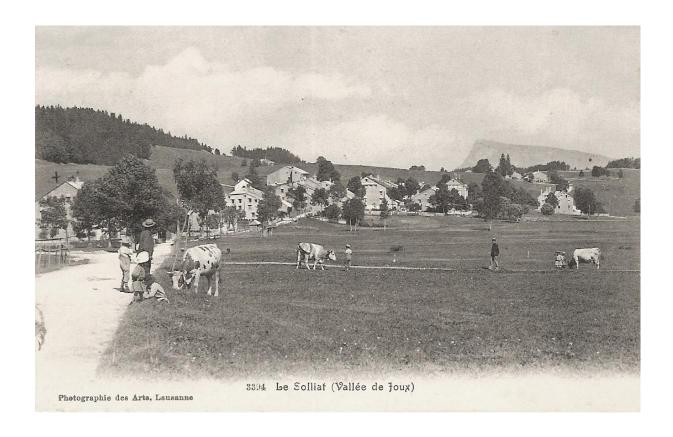
Les soussignés habitants le Solliat et lieux circonvoisins, en la Vallée de Joux, viennent respectueusement, Monsieur, à adresser par votre intermédiaire à l'administration supérieure des postes une demande tendant à obtenir un bureau de poste dans leur village. Depuis longtemps le besoin de ce bureau de poste se fait sentir. La population de notre localité augmente sans cesse et s'élève à trois cents âmes ; son industrie horlogère a pris une extension toujours croissante et compte plusieurs négociants ainsi qu'un certain nombre de fonctionnaires. La position du Solliat à proximité de la route de 1ère classe du Pont au Brassus, justifie cette demande, car il est plus naturel que le courrier dépose nos dépêches en passant que de les conduire au Sentier d'où, par suite des retards ordinaires et forcés du factage, nous ne les recevons que le lendemain, ce qui nous rend impossible d'y répondre par retour du courrier.

La localité de Derrière-la-Côte tout entière a un grand intérêt à cette affaire ; elle ne pourra pas, il est vrai, être desservie dans toute sa circonscription par le bureau du Solliat ; mais elle nourrit le légitime espoir de voir un jour un courrier passer dans ses diverses localités, ce qui la sortira de l'isolement où elle se trouve placée. Or la création du bureau que nous demandons est la mesure première et indispensable en vue de ce projet.

Si la distance d'environ 21 perches qui sépare les premières maisons du Solliat de la grande route paraît un obstacle, nous espérons qu'il sera facilement levé. D'abord, avant peu d'années, la route du Lieu au Sentier se corrigera de manière à se rapprocher des maisons du Solliat; ensuite les habitants du village sont disposés à lever toutes les difficultés, soit en construisant un bureau au bord de la route ou par d'autres mesures. Ils seront heureux de recevoir à ce propos les propositions de l'administration.

En date du 4 avril 1869, il est donné connaissance d'une lettre de Mr. L. Reymond, député, par laquelle il annonce que la demande de bureau de poste a été bien accueillie par Mr. Le Directeur du 2<sup>ème</sup> arrondissement des postes et qu'il la transmettra à Berne au Département des postes.





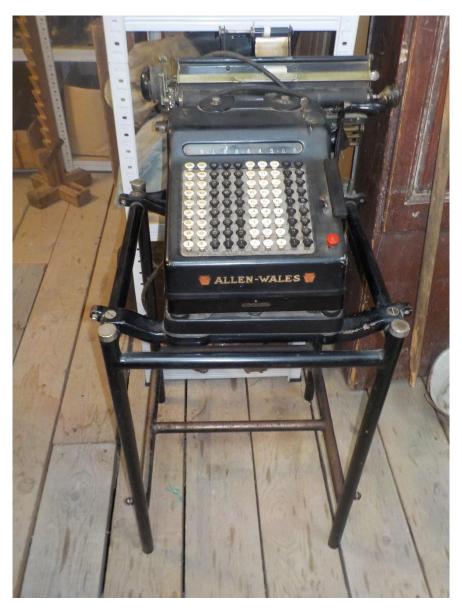
Des photos du cœur du Solliat où se situèrent les différents emplacements de la poste nous font cruellement défaut. On découvrira cependant sur le cliché ci-dessous, trois des emplacements occupés par la poste au cours des âges, no 1, à l'arrière du collège, dépôt – no 2, collège, bureau – no 3, maison de droite, bureau.



**Poste du Solliat** – note d'Auguste Piguet, d'après le manuscrit de Lucien Reymond sur le Solliat –

Solliat. L.R. 27. Quand, en 1748, on établit le service postal, un messager s'acheminait deux fois par semaine vers Romainmôtier. Il s'appelait David Reymond (maison chez la Daniette). Ce premier messager tomba subitement mort au retour d'une course, vers 1775, devant la maison de Sbastian Reymond.

Le hameau du Solliat demanda et obtint un bureau de poste, installé d'abord dans la maison de Charles Reymond. Création peu après d'une société immobilière. Bâtiment servant de collège et de bureau de poste, levé en août 1870.



Avec un gros moteur dessous, l'ensemble de fait pas loin d'un demi-quintal.





L'ancienne poste (no 4), maison où se trouvait il n'y a pas longtemps la machine à calculer exposée ci-dessus.



Autrefois, devant le magasin et la poste tout en même temps. Collection Devaud.



William Capt facteur devant la poste, troisième position. Collection Devaud.



Vue générale du Solliat. Premier emplacement, maison à gauche de Chez le Grand-Jacques, qui sera la poste no 3. Poste no 2 au collège. Et pose no 4 dans le bâtiment présenté ci-dessus.